
Certificat en intervention psychosociale

4
0
1
2

Directeur(trice): Estibaliz Jimenez
CPPC - Psychoéducation
819 376-5011, poste 4017

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 30

Note

Ce programme est fermé aux admissions suite à un changement de code de programme. Vous pouvez consulter ce programme via les codes suivants : - Pour le campus de Trois-Rivières : 4624 Certificat en intervention psychoéducative.
- Pour le campus de Québec : 4625 Certificat en intervention psychoéducative (Québec).

Présentation

En bref

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale. Ce programme est conçu pour les intervenants en exercice, les détenteurs d'un DEC ou les bacheliers d'autres disciplines voulant entreprendre une formation de niveau universitaire en intervention psychosociale. Veuillez noter que ce certificat n'est pas suffisant pour accéder aux postes d'intervenants, d'éducateurs, d'agents en relations humaines ou autres. L'exigence de la réussite d'un baccalauréat et/ou d'une maîtrise est habituellement requise.

La réussite d'un certain nombre de crédits ou l'obtention du diplôme au programme de Certificat en intervention psychosociale n'assurent aucunement le passage automatique au baccalauréat en psychoéducation.

L'étudiant qui souhaite y être admis doit faire une demande d'admission selon les conditions d'admission et les modalités de sélection en vigueur au programme de baccalauréat en psychoéducation (7615, 7815).

Objectifs du programme

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale.

Les problématiques particulières envisagées touchent les domaines suivants :

- La marginalité, la délinquance et la criminalité;
- Les dépendances;
- Les problèmes d'adaptation en milieu scolaire;
- L'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Les troubles physiques, psychomoteurs et de la parole;
- L'intervention précoce.

De plus, cinq cours obligatoires fournissent une formation de base en relation d'aide, en planification et organisation de l'intervention, sur les problèmes cognitifs, les courants théoriques, et les problématiques sociales.

Atouts UQTR

Particularités

Note : pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ». Vous retrouverez tous les renseignements concernant les conditions particulières à respecter dans le cadre d'un

cheminement de baccalauréat par cumul de certificats en cliquant sur ce lien.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement globale d'au moins 20.

Les étudiants titulaires d'un DEC professionnel en éducation spécialisée ou en intervention en délinquance peuvent se voir reconnaître, selon l'entente signée avec leur maison d'enseignement, entre 9 et 15 crédits de cours. Pour vérifier si une telle entente existe, les candidats doivent entrer en contact avec le directeur du comité de programme.

Base universitaire

Avoir déjà réussi trente crédits de cours universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 dans un domaine pertinent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et avoir oeuvré pendant au moins trois ans à temps plein ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestations de nature quantitative et qualitative de son expérience professionnelle. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années de scolarité

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

| | |
|---------|--|
| PSE1024 | Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives |
| PSE1036 | Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice |
| PSE1053 | Le psychoéducateur et la relation d'aide |
| PSE1055 | Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives |
| PSE1065 | Problèmes sociaux et réalités contemporaines |

Cours optionnels (15 crédits)

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

| | |
|---------|--|
| EF11010 | Troubles de la parole et du langage |
| PSE1030 | Technologies et adaptation psychosociale |
| PSE1031 | Troubles physiques et psychomoteurs |
| PSE1033 | Marginalité, délinquance et criminalité |
| PSE1049 | Dépendances |
| PSE1050 | Intervention communautaire |
| PSE1066 | Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme |
| PSE1067 | Evaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle (EF11066 ou PSE1066) |
| PSE1068 | Evaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité (EF11033 ou PSE1033) |
| PSE1069 | Evaluation et intervention précoce |
| PSE1072 | Evaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire |
| PSE1074 | Evaluation et intervention psychoéducative en dépendance (EF11049 ou PSE1049) |
| PSE1078 | Problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent |
| PSE1086 | L'éducation des élèves doués |

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour suivre les cours PSE1067, PSE1068, PSE1069, PSE1072 et PSE1074, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.